

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

PSYCHOLOGUE (H/F) EN PETITE ENFANCE

DEFINITION DU POSTE

Cadre d'emploi : Psychologue
Territorial

Type d'emploi : Emploi permanent à
temps non-complet- 17h30/semaine

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

Direction : PETITE ENFANCE

**Sous la responsabilité hiérarchique
directe :** Coordinatrice de la petite
enfance

RECRUTEMENT ET REMUNERATION

Rémunération selon conditions
statutaires

Recrutement par voie statutaire ou
contractuelle

CONDITIONS D'EXERCICE

Particularités : Respect du secret
professionnel

Autonomie dans l'exercice de ses
activités et dans le choix de ses
modes d'intervention

Temps personnel de travail

Déplacements sur les différentes
structures

Adaptation du travail en fonction des
structures et des besoins

AVANTAGES (*sous conditions)

- Prime annuelle
- Régime indemnitaire
- Complément Indemnitaire Annuel
- Participation employeur aux frais de transport et mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Adhésion au C.N.A.S.

MISSIONS PRINCIPALES

Le/La psychologue Petite enfance devra exercer ses fonctions en référence au code de déontologie des psychologues et du décret portant statut particulier du cadre d'emplois des psychologues territoriaux.

Il/Elle aura pour missions de :

- . Veiller à la sécurité physique et psychique des enfants accueillis et de sa famille ;
- . S'inscrire dans une démarche clinique visant une compréhension des processus psychiques mis à l'œuvre au sein de l'institution, à partir de l'écoute, de l'observation, de réunions et d'entretiens ;
- . S'associer aux équipes et aux partenaires médico-socio-éducatifs, en lien avec la famille, pour un travail de prévention concernant le développement de l'enfant et d'orientation quand cela s'impose ;
- . Susciter, accompagner et approfondir la réflexion des équipes sur leurs pratiques professionnelles ;
- . Participer à l'élaboration du projet éducatif du service petite enfance et du projet pédagogique spécifique à chaque structure ;
- . Participer à l'élaboration, l'organisation et la mise en œuvre des journées pédagogiques.

PROFIL

Être titulaire d'un diplôme permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue (décret n°2005-87 du 3/02/2005) et justifier d'une expérience similaire en crèche.

Connaissances et compétences attendues :

- . Développement psychomoteur et psycho-affectif de l'enfant, de la périnatalité et des enjeux liés à la parentalité ;
- . Maîtrise de l'environnement institutionnel et territorial ;
- . Respect du code de déontologie ;
- . Conduite d'entretien clinique et de réunions d'équipe ;
- . Qualités d'écoute, de communication, d'observation et d'analyse
- . Capacité à assumer ses positions et à prendre du recul ;
- . Disponibilité, empathie, bienveillance, discrétion et souplesse.